



# Rapport annuel

---

**Application du règlement sur la gestion contractuelle**

**Année 2025**

## 1. Préambule

Le 13 octobre 2020, le Conseil municipal de la Ville de Thurso a adopté le *Règlement n° 06-2020 sur la gestion contractuelle*. Au moins une fois l'an, la Ville doit déposer, lors d'une séance du conseil municipal, un rapport concernant l'application de son Règlement de gestion contractuelle.

## 2. Objet

Le Règlement sur la gestion contractuelle a pour objet de :

- a) Prévoir des mesures pour l'octroi et la gestion des contrats accordés par la Ville, conformément à l'article 573.3-1.2 *L.C.V.* ;
- b) Prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique en vertu de l'article 573 *L.C.V.*

Dans le but de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle instauré par la Ville de Thurso et de renseigner les citoyens sur l'application des mesures prévues à cet effet, la Direction générale produit annuellement le rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle de la Ville.

## 3. Modifications au Règlement sur la gestion contractuelle

Aucune nouvelle modification n'a été apportée en 2025.

## 4. Modes de sollicitation

La Ville peut conclure des contrats selon trois modes de sollicitation possible : le contrat conclu de gré à gré, le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux fournisseurs, ou le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres public (SEAO).

Pour déterminer le mode de sollicitation à utiliser, la municipalité tient compte de l'estimation de la dépense du contrat qu'il désire octroyer, les délais d'exécution, les fournisseurs locaux susceptibles de satisfaire aux exigences du contrat ainsi que des dispositions législatives et réglementaires à cet égard.

Rien dans le règlement en vigueur ne peut avoir pour effet de limiter la possibilité pour la Ville d'utiliser tout mode de mise en concurrence pour l'attribution d'un contrat, que ce soit par appel d'offres public, sur invitation ou par une demande de prix, même si elle peut légalement procéder de gré à gré.

## 5. Adjudication des contrats

La Ville déploie tous les efforts nécessaires pour favoriser une plus grande participation au marché des contrats municipaux.

Comme requis par la loi, la Ville tient à jour sur son site internet, la liste des contrats qu'elle conclut et qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$.

Également, comme requis par la loi, la Ville publie une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Vous pouvez consulter ces listes sur le site internet de la Ville à [www.ville.thurso.qc.ca](http://www.ville.thurso.qc.ca) à la page [Liste des contrats de plus de 25 000 \\$](#).

La liste détaillée des contrats pour l'année 2025 est annexée aux présentes.

### **5.1 Contrats dont la dépense est inférieure à 25 000 \$ et conclue de gré à gré**

Le Règlement de gestion contractuelle ne prévoit aucune règle spécifique à ce type de contrat. Les contrats peuvent être adjugés sans aucune formalité d'appels d'offres ou de publication.

Pour l'année 2025, tous les contrats dont la dépense est inférieure à 25 000 \$ et conclue de gré à gré l'ont été selon les règles en vigueur.

### **5.2 Contrats dont la dépense est supérieure à 25 000 \$ et inférieure au seuil de 133 800 \$**

#### **Il y a un (1) appel d'offres sur invitation pour 2025**

- **Camionnette ¾ tonne diesel 4x4**
  - Deux (2) entreprises ont été invitées à soumissionner
  - Adjudication du contrat à Carle Ford Inc.  
Résolution # 2024-12-416 : 83 345.38 \$

#### **Il y a trois (3) contrats de gré à gré pour l'année 2025**

- **Achat module de jeu**
  - Adjudication du contrat à Jambette Inc.  
Résolution # 2025-07-174 : 45 133.44 \$
- **Logiciels d'application et licences informatiques**
  - Adjudication du contrat à PG Solutions Inc.  
Résolution # 2025-11-367 : 38 026.83 \$
- **Vérification comptable externe 2024**
  - Adjudication du contrat à Raymond Chabot Grant Thornton  
Résolution # 2025-07-169 : 53 003.48\$

#### **Il y a un (1) contrat par appel d'offres public pour l'année 2025 via SEAO**

- **Services professionnels vérification comptable externe exercices financiers 2025-2026-2027**
  - 2 soumissions reçues
  - Adjudication du contrat à Marcil Lavallée S.E.N.C.  
Résolution # 2025-11-269 : 106 581.83 \$

### 5.3 Contrats dont la dépense est supérieure au seuil de 133 800 \$ obligeant l'appel d'offres public

#### Il y a quatre (4) contrats par appel d'offres public pour l'année 2025, via SEAO

- **Traitement des eaux usées et des stations de pompage**
  - 1 soumission reçue
  - Adjudication du contrat à Aquatech Société de gestion de l'eau Inc.  
Résolution # 2025-05-128 : 267 105.32 \$
  
- **Chargeur sur roues avec godet 3 verges cubes en location-achat**
  - 3 soumissions reçues
  - Adjudication du contrat à J.R. Brisson Equipement Ltée  
Résolution # 2025-04-100 : 213 516.76 \$
  
- **Cueillette et transport de déchets incluant les matières compostables 2026-2027-2028**
  - 3 soumissions reçues
  - Adjudication du contrat à 2945380 Canada Inc. (Transport sanitaire Hayes)  
Résolution # 2025-09-224 : 686 021.24 \$
  
- **Collecte et transport des matières recyclables 2026-2027-2028-2029**
  - 3 soumissions reçues
  - Adjudication du contrat à 9015-3164 Québec Inc. (RLS Environnement)  
Résolution # 2025-10-248 : 686 021.24 \$

### 6. Plaintes

Au cours de l'année 2025, aucune plainte n'a été reçue en lien avec l'application du *Règlement de gestion contractuelle*.

### 7. Sanctions

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du *Règlement de gestion contractuelle* en 2025.

Signé à Thurso, le 14 avril 2026 \_\_\_\_\_



Normand Dupont  
Directeur général et Greffier-trésorier

Déposé à la séance du conseil municipal tenue le 13 avril 2026 (Rés. 2026-04-409)  
Publié sur le site web de la municipalité le 14 avril 2026